



PRIX 2019
ÉNERGIES
CITOYENNES

Loos-en-Gohelle : une « Mine de Soleil » au pays du charbon

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de moins de 20 000 habitants », la ville de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) a lancé la société Mine de Soleil pour déployer des projets photovoltaïques sur son territoire et au-delà.

Îlot vert au milieu des « gueules noires », Loos-en-Gohelle (6 650 habitants) est la seule ville ayant fait l'objet d'une visite de terrain de la COP21 en 2015. Elle est sur tous les fronts de la transition écologique, de l'agriculture avec le projet « Villes, transition et alimentation locale », à l'énergie.

Isoler les bâtiments municipaux

Entrée dans la démarche Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) en 2013, elle commence par rénover ses passoires thermiques, en particulier les anciennes écoles. Chaque bâtiment public est ainsi passé en revue. Désormais, chacun dispose d'un « carnet de santé ». Des travaux ont été lancés dans quatre écoles : isolation des combles (et des murs, pour l'une d'elles) par un matériau recyclé (Métisse), VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), changement des menuiseries et des fenêtres (triple vitrage pariéto-dynamique pour certaines).

« Grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie, revalorisés par la loi TEPCV, presque toutes les dépenses d'isolation réalisées en 2018 - soit près d'1 million d'euros - nous seront remboursées », se réjouit Francis Maréchal, Adjoint au Maire en charge de l'énergie et des travaux.

L'accent a été mis également sur l'éclairage public, qui représentait un coût de fonctionnement de plus de 100 000 euros par an. L'objectif est d'en économiser au moins 70 % en remplaçant les sources lumineuses obsolètes par des LEDs, mais aussi en réduisant le temps d'éclairage. Ce chantier se termine cet hiver.

Plan solaire défini avec les citoyens

Enfin, un Plan solaire, co-construit avec les habitants, est en cours de déploiement. Huit toitures appartenant à la ville, soit 2 500 m², seront couvertes de panneaux

Comité
citoyen mis
en place
pour le Plan
solaire.



Panneaux solaires installés sur le centre technique municipal à l'automne 2019.

Crédit photos : Mairie de Loos-en-Gohelle

photovoltaïques cet hiver. La production annuelle de 440 MWh devrait couvrir 90 % des besoins en électricité des bâtiments publics. L'objectif est d'étendre la démarche aux particuliers, y compris au-delà de la commune. Pour cela, une Société par Actions Simplifiées (SAS), bien nommée Mine de Soleil, a été créée en 2019 l'action a été fixée à 50 euros. Elle regroupe la ville, des habitants, la SEM (Société d'Économie Mixte) Énergie Hauts de France et l'entreprise SUNELIS.

À noter : les premiers panneaux solaires installés sur l'église en 2013 rapportent entre 4 et 5 000 euros par an à la commune.

TÉMOIGNAGE

Francis Maréchal,
Adjoint responsable de
l'Énergie et des Travaux :

« Nous travaillons tous ensemble en mode projet »



crédit photo : David Warrmier

« Nous sommes une commune pilote en matière de développement durable, désignée par l'ADEME depuis déjà deux mandats. En 2014, nous avons calculé nos dépenses d'énergie (chauffage, éclairage, transport), avec le bureau d'études Négawatt, et décidé de réduire les consommations et d'accroître la production d'énergie renouvelable. L'objectif est de couvrir 100 % de nos besoins en 2050. Nous travaillons tous ensemble, en réunissant tous les services et tous les élus, en mode projet. Avec ce Prix Énergies Citoyennes, nous ne recherchons pas de visibilité nationale, mais une valorisation du travail de chacun et un encouragement, y compris pour les habitants qui s'investissent, notamment dans le Plan solaire. Il récompense tout le travail fait dans l'ombre et nous donne envie d'aller plus loin ».